

Lucile STAHL
Avocat au Barreau de la Drôme - Docteur en droit
3 rue Bouvier
26150 Die
04 75 21 61 33

Me FRANCIA
Me GALLAT
288 rue Duguesclin
CS 63 453
69 488 LYON CEDEX 03

Par courriel : contact@akilys-avocats.com

COURRIER OFFICIEL

A Die, le 10 juin 2019

Collectif de Défense de l'Hôpital de Die
Rapport d'inspection de l'ARS suite au décès d'un enfant *in utero* dans la Drôme

Mes chers Confrères,

J'interviens en qualité de conseil du Collectif de défense de l'hôpital de Die.

Mon client a eu l'immense surprise de lire, dans les éléments de contexte du *Rapport d'inspection de l'ARS suite au décès d'un enfant in utero dans la Drôme* que « *lors des entretiens tenus par la mission, la plupart des professionnels ont évoqué la récurrence d'une défiance locale portée notamment par le Collectif de défense de l'hôpital de Die, qui fragilise l'action des professionnels et le dispositif* » (p. 2).

Cette assertion est totalement fautive et n'a fait l'objet d'aucun contradictoire ni, *a minima*, d'un effort d'objectivation de la parole de « *la plupart des professionnels* » au demeurant non identifiés, ni d'aucune rectification dans la partie analyse du rapport.

Dans ce contexte, mon Client m'a chargé de rappeler à l'Agence Régionale de Santé qu'aucun communiqué, ni aucune position officielle du Collectif n'a concerné l'action du Centre Périnatal de Proximité (CPP) en tant que tel, hormis pour constater qu'il ne remplace pas une maternité et un bloc chirurgical ce qui est factuel et a été très durement vécu par les usagers en 2019 (accouchements sur la route et décès notamment).

Qui plus est, mon Client n'a jamais porté un quelconque message de défiance à l'égard de l'action des professionnels du Centre hospitalier de Die, bien au contraire.

Si, au sein et au-delà du CPP, ledit « dispositif » ne fonctionne pas (d'après « *la plupart des professionnels* »), les causes sont à rechercher ailleurs.

En tout état de cause, un collectif **d'usagers** ne saurait être à l'origine des maux du service public hospitalier ou du mauvais fonctionnement d'un dispositif (qui ressort des conclusions de l'ARS elles-mêmes) et encore moins d'une défiance à l'égard de professionnels ou de services qu'il n'a eu de cesse de défendre.

Aussi, je vous remercie de demander à l'Agence Régionale de Santé de bien vouloir ôter la mention du Collectif de défense de l'hôpital de Die dans le rapport d'inspection précité.

Dans l'attente de ce retrait, je vous prie de croire, mes Chers Confrères, en mes sentiments dévoués.

Lucile Stahl
stahl.lucile@gmail.com

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Stahl', with a horizontal line underneath.